

# **UNIVERS OBLIGATIONS SICAV**

## **SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 SEPTEMBRE 2020**

### **AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2020**

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la société UNIVERS OBLIGATIONS SICAV pour la période allant du 1er Juillet au 30 Septembre 2020, tels qu'annexés au présent rapport.

#### **Introduction**

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers ci-joints de la Société UNIVERS OBLIGATIONS SICAV, comprenant le bilan au 30 Septembre 2020, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour la période de trois mois se terminant à cette date, ainsi que des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers trimestriels, conformément au système comptable des entreprises. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers trimestriels.

#### **Etendue de l'examen**

Nous avons effectué cet examen selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410, "Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité". Un examen limité de l'information financière intermédiaire consiste à prendre des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables ainsi qu'à appliquer des procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité aux données financières.

L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et par conséquent, il ne nous permet pas d'obtenir une assurance que nous nous rendions compte d'éléments significatifs qui pourraient être relevés par un audit. En conséquence, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

#### **Opinion**

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels de la société UNIVERS OBLIGATIONS SICAV arrêtés au 30 Septembre 2020, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie.

### **Paragraphe d'observation**

Nous attirons votre attention sur le point suivant :

- ✓ La note 2.2 des états financiers, décrit la nouvelle méthode adoptée par la société UNIVERS OBLIGATIONS SICAV pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable appliqué d'une manière prospective et prévoyant une hétérogénéité dans les méthodes de valorisation du portefeuille des obligations et des valeurs assimilées, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Notre opinion ne comporte pas de réserve concernant ce point.

### **Autres obligations légales et réglementaires**

- ✓ Les emplois en titres émis par l'« Amen Bank », l'« Arab Tunisian Bank » et l'« Arab International Lease » représentent respectivement 20,633 %, 13,097% et 13,021% de l'actif total au 30 Septembre 2020, dépassant ainsi le seuil de 10% autorisé par l'article 29 du code des organismes des placements collectif tel que promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001.

Tunis, le 30 octobre 2020

**Le Commissaire aux Comptes :**  
**LA GENERALE D'AUDIT ET CONSEIL – G.A.C**  
**Chiheb GHANMI**

**BILAN**  
**ARRETE AU 30 SEPTEMBRE 2020**

(unité : en Dinars)

	Notes	30/09/2020	30/09/2019	31/12/2019
<b>ACTIF</b>				
<b>AC1- PORTEFEUILLE TITRES</b>	<b>3.1</b>	<b>5.259.402,790</b>	<b>6.857.276,844</b>	<b>6.339.031,954</b>
Actions et valeurs assimilées		-	-	-
Obligations et valeurs assimilées		5.259.402,790	6.857.276,844	6.339.031,954
<b>AC2- PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES</b>	<b>3.3</b>	<b>2.408.924,007</b>	<b>700.265,993</b>	<b>564.308,945</b>
Placements monétaires		998.502,807	497.850,722	-
Disponibilités		1.410.421,200	202.415,271	564.308,945
<b>AC3- CREANCES D'EXPLOITATION</b>		<b>52,360</b>	<b>52,360</b>	<b>52,360</b>
Autres débiteurs		52,360	52,360	52,360
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>7.668.379,157</b>	<b>7.557.595,197</b>	<b>6.903.393,259</b>
<b>PASSIF</b>				
<b>PA1- DETTES SUR OPERATIONS DE PENSION LIVREES</b>	<b>3.5</b>	-	411.475,924	-
<b>PA2- OPERATEURS CREDITEURS</b>	<b>3.5</b>	12.768,718	12.714,154	13.179,591
<b>PA3- AUTRES CREDITEURS DIVERS</b>	<b>3.5</b>	21.696,325	22.270,602	25.939,641
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>34.465,043</b>	<b>446.460,680</b>	<b>39.119,232</b>
<b>ACTIF NET</b>		<b>7.633.914,114</b>	<b>7.111.134,517</b>	<b>6.864.274,027</b>
<b>CP1- CAPITAL</b>	<b>3.7</b>	7.400.807,634	6.875.190,089	6.563.717,282
<b>CP2- SOMMES DISTRIBUABLES</b>	<b>3.8</b>	<b>233.106,480</b>	<b>235.944,428</b>	<b>300.556,745</b>
Sommes distribuables des exercices antérieurs		36,408	33,765	32,246
Sommes distribuables de la période		233.070,072	235.910,663	300.524,499
<b>ACTIF NET</b>		<b>7.633.914,114</b>	<b>7.111.134,517</b>	<b>6.864.274,027</b>
<b>TOTAL ACTIF NET ET PASSIF</b>		<b>7.668.379,157</b>	<b>7.557.595,197</b>	<b>6.903.393,259</b>

**ETAT DE RESULTAT**  
**DE LA PERIODE DU 01-01-2020 AU 30-09-2020**

*(unité : en Dinars)*

	Note	DU 01/07/2020 AU 30/09/2020	DU 01/01/2020 AU 30/09/2020	DU 01/07/2019 AU 30/09/2019	DU 01/01/2019 AU 30/09/2019	DU 01/01/2019 AU 31/12/2019
<b>PR1- REVENUS DU PORTEFEUILLE-TITRES</b>	<b>3.2</b>	<b>77.871,546</b>	<b>248.587,570</b>	<b>108.016,662</b>	<b>329.593,788</b>	<b>422.103,265</b>
Dividendes		0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
Revenus des obligations et valeurs assimilées		77.871,546	248.587,570	108.016,662	329.593,788	422.103,265
<b>PR-2 REVENUS DES PLACEMENTS MONETAIRES</b>	<b>3.4</b>	<b>9.652,547</b>	<b>19.422,931</b>	<b>2.660,692</b>	<b>4.088,513</b>	<b>7.630,322</b>
<b>TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS</b>		<b>87.524,093</b>	<b>268.010,501</b>	<b>110.677,354</b>	<b>333.682,301</b>	<b>429.733,587</b>
<b>CH1- Intérêts des mises en pension</b>	<b>3.6</b>	0,000	0,000	-10.223,040	-31.682,863	-33.571,855
<b>CH2- CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS</b>	<b>3.6</b>	-10.872,188	-31.160,647	-10.985,597	-32.665,446	-43.206,397
<b>REVENU NET DES PLACEMENTS</b>		<b>76.651,905</b>	<b>236.849,854</b>	<b>89.468,717</b>	<b>269.333,992</b>	<b>352.955,335</b>
<b>PR3- AUTRES PRODUITS</b>		0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
<b>CH2-AUTRES CHARGES</b>	<b>3.6</b>	-9.894,600	-23.157,610	-7.356,827	-21.673,597	-27.932,370
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>66.757,305</b>	<b>213.692,244</b>	<b>82.111,890</b>	<b>247.660,395</b>	<b>325.022,965</b>
<b>PR4- REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		20.849,754	19.377,828	-15.414,504	-11.749,732	-24.498,466
<b>SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE</b>		<b>87.607,059</b>	<b>233.070,072</b>	<b>66.697,386</b>	<b>235.910,663</b>	<b>300.524,499</b>
PR4- Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		-20.849,754	-19.377,828	15.414,504	11.749,732	24.498,466
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		-2.058,654	-6.131,208	-2.058,654	-6.108,832	-8.167,487
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres		0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
Frais de négociation de titres		0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
<b>RESULTAT NET DE LA PERIODE</b>		<b>64.698,651</b>	<b>207.561,036</b>	<b>80.053,236</b>	<b>241.551,563</b>	<b>316.855,478</b>

**ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET  
DE LA PERIODE DU 01-01-2020 AU 30-09-2020**

(unité : en Dinars)

	DU 01/07/2020 AU 30/09/2020	DU 01/01/2020 AU 30/09/2020	DU 01/07/2019 AU 30/09/2019	DU 01/01/2019 AU 30/09/2019	DU 01/01/2019 AU 31/12/2019
<b>AN1- VARIATION ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION</b>	<b>64.698,651</b>	<b>207.561,036</b>	<b>80.053,236</b>	<b>241.551,563</b>	<b>316.855,478</b>
Résultat d'exploitation	66.757,305	213.692,244	82.111,890	247.660,395	325.022,965
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	-2.058,654	-6.131,208	-2.058,654	-6.108,832	-8.167,487
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
Frais de négociation de titres	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
<b>AN2- DISTRIBUTION DE DIVIDENDES</b>	<b>0,000</b>	<b>-238.006,236</b>	<b>0,000</b>	<b>-290.492,400</b>	<b>-290.492,400</b>
<b>AN3- TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</b>	<b>883.645,724</b>	<b>800.085,287</b>	<b>-500.263,703</b>	<b>-1.278.436,676</b>	<b>-1.600.601,081</b>
<b>SOUSCRIPTIONS</b>	<b>2.144.438,608</b>	<b>5.351.838,427</b>	<b>687.495,422</b>	<b>3.515.922,582</b>	<b>4.173.220,454</b>
- Capital	2.090.348,064	5.192.550,432	670.887,460	3.403.553,685	4.037.124,795
- Régularisation des sommes non distribuables	-1.608,580	-2.726,082	-1.968,610	-9.146,470	-11.217,673
- Régularisation des sommes distribuables	55.699,124	162.014,077	18.576,572	121.515,367	147.313,332
<b>RACHATS</b>	<b>-1.260.792,884</b>	<b>-4.551.753,140</b>	<b>-1.187.759,125</b>	<b>-4.794.359,258</b>	<b>-5.773.821,535</b>
- Capital	-1.226.949,984	-4.348.752,192	-1.157.210,270	-4.608.266,660	-5.552.269,460
- Régularisation des sommes non distribuables	1.002,246	2.149,402	3.444,621	12.128,645	15.217,386
- Régularisation des sommes distribuables	-34.845,146	-205.150,350	-33.993,476	-198.221,243	-236.769,461
<b>VARIATION DE L'ACTIF NET</b>	<b>948.344,375</b>	<b>769.640,087</b>	<b>-420.210,467</b>	<b>-1.327.377,513</b>	<b>-1.574.238,003</b>
<b>AN4- ACTIF NET</b>					
En début de période	6.685.569,739	6.864.274,027	7.531.344,984	8.438.512,030	8.438.512,030
En fin de période	7.633.914,114	7.633.914,114	7.111.134,517	7.111.134,517	6.864.274,027
<b>AN5- NOMBRE D' ACTIONS</b>					
En début de période	65.108	65.303	73.203	80.326	80.326
En fin de période	73.698	73.698	68.381	68.381	65.303
<b>VALEUR LIQUIDATIVE</b>	<b>103,584</b>	<b>103,584</b>	<b>103,993</b>	<b>103,993</b>	<b>105,114</b>
<b>AN6- TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE</b>	<b>3,48%</b>	<b>3,89%</b>	<b>4,28%</b>	<b>4,28%</b>	<b>4,28%</b>

## NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

### NOTE 1 : CREATION ET ACTIVITE :

« **UNIVERS OBLIGATIONS SICAV** » est une société d'investissement à capital variable de catégorie obligataire créée le 7 Avril 2000. Il s'agit d'un OPCVM de distribution régi par les dispositions de la loi n° 2001-83 du 24 Juillet 2001. La société a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe par l'utilisation exclusive de ses fonds propres. Elle a reçu le visa du Conseil du Marché Financier en date du 14 Septembre 2000.

La gestion de la SICAV est confiée à la Société du conseil et de l'intermédiation Financière « SCIF ».

Le dépositaire exclusif des actifs de la SICAV est la Banque « BTK ».

### NOTE 2 : PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES :

#### 1. Référentiel d'élaboration des états financiers

Les états financiers arrêtés au 30 Septembre 2020 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

#### 2. Principes comptables appliqués :

Les états financiers inclus dans la situation trimestrielle sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

##### 2.1. Prise en compte des placements et des revenus y afférents :

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété à leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date du détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

##### 2.2. Evaluation, en date d'arrêté, du portefeuille des obligations et valeurs assimilées :

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30/09/2020, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société UNIVERS OBLIGATIONS SICAV figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables(BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018.

La société UNIVERS OBLIGATIONS SICAV ne dispose pas d'un portefeuille de souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « JUILLET 2032 ».

### **2.3. Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées :**

Les placements en actions et valeurs assimilées sont constitués de titres OPCVM et sont évalués à leur valeur liquidative en date d'arrêté.

La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

### **2.4. Evaluation des placements monétaires :**

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

### **2.5. Cession des placements**

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'acquisition du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période. Le prix d'acquisition des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

### **2.6. Traitement des opérations de pension livrée**

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan et présentés sous une rubrique distincte au niveau du poste «AC1-Portefeuille-titres ». A la date d'arrêté, ces titres restent évalués et leurs revenus pris en compte selon les mêmes règles développées dans les paragraphes précédents.

La contrepartie reçue est présentée au niveau du passif sous une rubrique spécifique « Dettes sur opérations de pensions livrées » et évaluée à la date d'arrêté à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date.

Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Intérêts des mises en pension ».

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif du bilan. La valeur de la contrepartie donnée est présentée sous une rubrique distincte au niveau du poste « AC2- Placements monétaires et disponibilités ».

A la date d'arrêté, cette créance est évaluée à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date.

Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous la rubrique « PR2- Revenus des placements monétaires » et individualisés au niveau des notes aux états financiers.

### 3. NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

#### 3.1. Note sur le portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2020 à **5.259.402,790** dinars contre **6 857 276,844** dinars au 30/09/2019 et se détaille ainsi :

#### Obligations de sociétés

Obligations de sociétés	Nombre de titres	Coût d'Acquisition	Valeur au 30/09/2020	% de l'Actif Net
AB SUB 2009/A TF	5.000	133.150,000	133.166,000	1,744
AB SUB 2009/B TV	5.000	133.150,000	133.174,000	1,745
AMEN BANK SUB 2010 TV	10.000	333.000,000	334.856,000	4,386
AMEN BANK SUB 2010 TV	10.000	333.000,000	334.856,000	4,386
ATB 2007/1 C D TMM+2%	8.000	384.000,000	394.156,800	5,163
ATB SUB 2009 B LB2 TF	10.000	599.800,000	610.192,000	7,993
BNA SUB 2009	20.000	532.600,000	543.752,000	7,123
BTE 2011 09022032 6.25	5.000	300.000,000	309.632,000	4,056
BTE 2011 09022032 6.25	5.000	300.000,000	309.632,000	4,056
STB 2010/1 B TF 5.3 23032025	10.000	333.000,000	340.424,000	4,459
SUB AMEN BANK 2012	22.223	444.460,000	445.633,374	5,838
SUB AMEN BANK 2012	10.000	200.000,000	200.528,000	2,627
UIB 2009/1	5.000	133.161,300	134.381,462	1,760
<b>Total</b>		<b>4.159.321,300</b>	<b>4.224.383,636</b>	<b>55,337</b>

#### Titres de créances émis par le Trésor négociables sur le marché financier

Emprunts d'Etat	Nombre de titres	Coût d'Acquisition	Valeur au 30/09/2020	% de l'Actif Net
BTA 6.9% MAI 2022	410	446.695,000	424.136,200	5,556
BTA 6.9% MAI 2022	590	625.990,000	610.882,954	8,002
<b>Total</b>		<b>1.072.685,000</b>	<b>1.035.019,154</b>	<b>13,558</b>



Les sorties du portefeuille titres du 1er Juillet 2020 au 30 Septembre 2020 se détaillent ainsi :

Désignation	Date	Coût d'acquisition	prix de cession /remboursement	Plus ou moins values réalisée
<b>Obligations des sociétés</b>		<b>625.680,000</b>	<b>625.680,000</b>	<b>0,000</b>
REMBOURSEMENT 5000 UIB 2009/1	17/07/2020	33.350,000	33.350,000	0,000
REMBOURSEMENT 10000 SUB AMEN BANK 2010 TV	31/08/2020	66.700,000	66.700,000	0,000
REMBOURSEMENT 10000 SUB AMEN BANK 2010 TV	31/08/2020	66.700,000	66.700,000	0,000
REMBOURSEMENT 7000 BTE 2010 CAT A TV	17/09/2020	70.000,000	70.000,000	0,000
REMBOURSEMENT 10000 SUB AMEN BANK 2012	17/09/2020	100.000,000	100.000,000	0,000
REMBOURSEMENT 22223 SUB AMEN BANK 2012	17/09/2020	222.230,000	222.230,000	0,000
REMBOURSEMENT 5000 AB SUB 2009/A TF	30/09/2020	33.350,000	33.350,000	0,000
REMBOURSEMENT 5000 AB SUB 2009/B TV	30/09/2020	33.350,000	33.350,000	0,000
<b>Titres de créances émis par le Trésor négociables sur le marché financier</b>		<b>0,000</b>	<b>0,000</b>	<b>0,000</b>
<b>TOTAL</b>		<b>625.680,000</b>	<b>625.680,000</b>	<b>0,000</b>

### 3.2. Note sur les revenus du portefeuille titres :

Les revenus du portefeuille titres totalisent **77 871,546** dinars pour la période du 1er Juillet au 30 Septembre 2020 et se détaillent ainsi :

Revenus du portefeuille titres	du 01/07/2020 au 30/09/2020	du 01/01/2020 au 30/09/2020	du 01/07/2019 au 30/09/2019	du 01/01/2019 au 30/09/2019	du 01/01/2019 au 31/12/2019
<b>Revenus des obligations</b>					
- Intérêts	63.957,946	206.847,570	94.103,062	288.307,388	366.903,265
<b>Revenus des titres de créances émis par le Trésor négociables sur le marché financier</b>					
- Intérêts	13.913,600	41.740,000	13.913,600	41.286,400	55.200,000
<b>TOTAL</b>	<b>77.871,546</b>	<b>248.587,570</b>	<b>108.016,662</b>	<b>329.593,788</b>	<b>422.103,265</b>

### 3.3. Note sur les placements monétaires et les disponibilités :

Les montants placés sur le marché monétaire et les avoirs disponibles s'élèvent au 30/09/2020 à **2.408.924,007** Dinars et se détaillent comme suit :

#### ➤ Les placements monétaires :

Désignation	Emetteur	Taux	Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2020	% de L'Actif Net
<b>Certificats de dépôt</b>			<b>997.011,208</b>	<b>998.502,807</b>	<b>13,080</b>
CDP 20J-11/10/2020	AIL	6,75%	997.011,208	998.502,807	13,080
<b>Total des placements monétaires</b>			<b>997.011,208</b>	<b>998.502,807</b>	<b>13,080</b>

➤ **Les disponibilités :**

<b>Disponibilités</b>	<b>30/09/2020</b>	<b>% de L'Actif Net</b>
Avoirs en Banque	1.405.474,967	18,411
Intérêts courus sur comptes bancaires	4.946,233	0,065
<b>Total des disponibilités</b>	<b>1.410.421,200</b>	<b>18,476</b>

**3.4. Note sur les revenus des placements monétaires :**

Les revenus des placements monétaires et la rémunération du compte de dépôt durant la période du 01/07/2020 au 30/09/2020 s'élèvent à **9 652,547** dinars et se détaillent comme suit :

<b>Revenus des placements monétaires</b>	<b>du 01/07/2020 au 30/09/2020</b>	<b>du 01/01/2020 au 30/09/2020</b>	<b>du 01/07/2019 au 30/09/2019</b>	<b>du 01/01/2019 au 30/09/2019</b>	<b>du 01/01/2019 au 31/12/2019</b>
Rémunération du compte de dépôt	5.166,564	10.557,675	1.032,647	2.460,468	3.852,999
Revenus des Certificats de Dépôt	4.485,983	8.865,256	1.628,045	1.628,045	3.777,323
<b>TOTAL</b>	<b>9.652,547</b>	<b>19.422,931</b>	<b>2.660,692</b>	<b>4.088,513</b>	<b>7.630,322</b>

**3.5. Notes sur le passif :**

Le total des passifs exigibles s'élève au 30/09/2020 à **34.465,043** dinars et se détaille ainsi :

<b>Désignation</b>	<b>30/09/2020</b>	<b>30/09/2019</b>	<b>31/12/2019</b>
<b>Dettes sur opérations de pensions livrées</b>	<b>0,000</b>	<b>411.475,924(*)</b>	<b>0,000</b>
Dettes sur pensions livrées	0,000	400.030,564	0,000
Intérêts courus sur dettes sur pension livrées	0,000	11.445,360	0,000
<b>Opérateurs Créditeurs</b>	<b>12.768,718</b>	<b>12.714,154</b>	<b>13.179,591</b>
Gestionnaire	9.985,584	10.075,514	9.477,651
Dépositaire	2.783,134	2.638,640	3.701,940
<b>Autres Créditeurs Divers</b>	<b>21.696,325</b>	<b>22.270,602</b>	<b>25.939,641</b>
Commissaire aux comptes	12.394,662	12.385,242	15.803,134
Etat Impôts et Taxes	73,335	545,860	76,936
Conseil du Marché Financier	639,852	589,547	596,077
Contribution Sociale de Solidarité	201,706	58,462(**)	201,706
Publications diverses	2.122,257	3.315,164	3.885,461
Dividendes à payer	6.264,513	5.376,327	5.376,327
<b>TOTAL</b>	<b>34.465,043</b>	<b>446.460,680</b>	<b>39.119,232</b>

(\*) Il s'agit de la ligne BTA 6.9% MAI 2022 qui a fait l'objet d'une opération de mise en pension portant sur 422 titres pour un montant de 400 030,564 dinars au profit d'Attijari Bank opérée en date du 20/06/2019 pour une durée de 120 jours avec un taux de 10%.

(\*\*) Il s'agit d'une contribution au profit des caisses sociales instituée par la loi de finances pour l'année 2018, fixée à 200 DT pour les sociétés exonérées de l'impôt sur les sociétés. La contribution est payée le 28 mars 2019 et dont la charge sera étalée sur la période à courir au cours de l'exercice 2019.

### 3.6. Notes sur les charges :

Nature des charges	du 01/07/2020 au 30/09/2020	du 01/01/2020 au 30/09/2020	du 01/07/2019 au 30/09/2019	du 01/01/2019 au 30/09/2019	du 01/01/2019 au 31/12/2019
<b>Intérêts des mises en pension</b>	<b>0,000</b>	<b>0,000</b>	<b>10.223,040</b>	<b>31.682,863</b>	<b>33.571,855</b>
Intérêts des mises en pension	0,000	0,000	10.223,040	31.682,863	33.571,855
<b>Charges de gestion des placements</b>	<b>10.872,188</b>	<b>31.160,647</b>	<b>10.985,597</b>	<b>32.665,446</b>	<b>43.206,397</b>
Commission de gestion	9.985,584	28.509,453	10.075,514	29.999,762	39.477,413
Commission de dépôt	886,604	2.651,194	910,083	2.665,684	3.728,984
<b>Autres Charges</b>	<b>9.894,600</b>	<b>23.157,610</b>	<b>7.356,827</b>	<b>21.673,597</b>	<b>27.932,370</b>
Honoraires du commissaire aux comptes	3.408,508	10.151,528	3.417,892	10.142,831	13.560,723
Redevances CMF sur les OPCVM	1.864,697	5.323,811	1.881,446	5.601,998	7.371,829
Taxes Collectivités Locales et timbres fiscaux	3.402,543	3.855,671	279,372	841,204	1.082,647
Frais d'actes, d'enregistrements et de publications	1.225,992	3.642,870	1.622,972	4.817,201	5.482,498
Frais Bancaires	-7,140(*)	-16,270(*)	11,901	11,901	32,967
Contribution Sociale de Solidarité	0,000	200,000	143,244	258,462	401,706
<b>TOTAL</b>	<b>20.766,788</b>	<b>54.318,257</b>	<b>28.565,464</b>	<b>86.021,906</b>	<b>104.710,622</b>

\* Provient essentiellement de la différence de règlement d'opérations de souscriptions et de rachats.

### 3.7. Notes sur le capital :

Les mouvements sur le capital pour la période du 1<sup>er</sup> Juillet au 30 Septembre 2020 se détaillent ainsi :

<b>Capital au 30/06/2020</b>	
Montant	6.540.074,542
Nombre de titres	65.108
Nombre d'actionnaires	513
<b>Souscriptions réalisées</b>	
Montant	<b>2.088.739,484</b>
Régularisation des sommes non distribuables	-1.608,580
Nombre de titres émis	20.797
Nombre d'actionnaires nouveaux	13
<b>Rachats effectués</b>	
Montant	<b>-1.225.947,738</b>
Régularisation des sommes non distribuables	1.002,246
Nombre de titres rachetés	-12.207
Nombre d'actionnaires sortants	-21

<b>Capital au 30/09/2020</b>	
	<b>7.400.807,634</b>
Montant	7.403.472,622
Plus ou moins values réalisées sur cession des titres	0,000
Variation des Plus ou moins values potentielles sur titres	-2.058,654
Frais de négociation de titres	0,000
Régularisation des sommes non distribuables	-606,334
Modification comptable	0,000
Nombre de titres	73.698
Nombre d'actionnaires	505

### 3.8. Note sur les sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondent aux résultats distribuables de la période et des exercices antérieurs augmentés ou diminués des régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription et de rachat d'actions. Elles se présentent comme suit :

	<b>Du 01/01/2020 au 30/09/2020</b>	<b>Du 01/01/2019 au 30/09/2019</b>	<b>Du 01/01/2019 au 31/12/2019</b>
Résultats distribuables de la période	213.692,244	247.660,395	325.022,965
Régularisations de la période	19.377,828	-11.749,732	-24.498,466
<b>Sommes distribuables de la période</b>	<b>233.070,072</b>	<b>235.910,663</b>	<b>300.524,499</b>
Sommes distribuables des exercices antérieurs	36,408	33,765	32,246
<b>Sommes distribuables</b>	<b>233.106,480</b>	<b>235.944,428</b>	<b>300.556,745</b>

## 4. Autres informations

### 4.1. Rémunération du gestionnaire

La gestion de la société UNIVERS OBLIGATIONS SICAV est confiée à la Société du Conseil et de l'Intermédiation Financière SCIF - Intermédiaire en Bourse. Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société.

La commission de gestion est de 0,45% HT l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien et payable trimestriellement dans les 15 jours qui suivent.

### 4.2. Rémunération du dépositaire

La BTK assure les fonctions de dépositaire des avoirs de la société UNIVERS OBLIGATIONS SICAV. Elle est chargée à ce titre :

- de la conservation des titres de la société UNIVERS OBLIGATIONS SICAV.
- de l'encaissement des coupons échus des titres revenant à la société UNIVERS OBLIGATIONS SICAV.

En contrepartie de ses services, La BTK perçoit une rémunération annuelle forfaitaire égale à 3 000 dinars HT payable trimestriellement dans les 15 jours qui suivent.

### 4.3. Honoraires du Commissaire aux Comptes

Les honoraires du Commissaire aux Comptes sont à la charge d'UNIVERS OBLIGATIONS SICAV. Les frais pris en charge aux titres du 3<sup>ème</sup> trimestre 2020 sont de 3.408,508 dinars TTC.

#### **4.4 Redevance CMF sur les OPCVM**

La redevance perçue par le Conseil du Marché Financier sur Univers Obligations SICAV est fixée à  $\frac{1}{365}$  de 0,1% de l'actif net, arrêté quotidiennement.

La redevance acquittée par Univers Obligations SICAV au profit du CMF est calculée sur la base de l'actif net constaté lors de l'établissement de chaque valeur liquidative. L'actif net utilisé est celui calculé avant provisionnement des redevances dues au CMF de la journée.

Le montant de cette redevance est versé au CMF par le gestionnaire de la SICAV, et ce, au plus tard le dernier jour ouvrable de la première quinzaine du mois suivant.

#### **4.5. Etat Impôts et Taxes**

Ce poste représente :

- la TCL sur les revenus bruts de la SICAV ;
- les droits de timbres.

#### **4.6. Frais d'actes, d'enregistrements et de publications :**

Il s'agit des frais d'enregistrements, de publications et d'insertions au Journal Officiel des documents des assemblées générales et des conseils d'administration.

#### **4.7. Frais bancaires :**

Il s'agit des frais sur encaissement chèque et les frais des placements monétaires.